

Tél : 04 74 88 24 27

Courriel : mairie.chelieu@wanadoo.fr

Site internet : mairiechelieu.fr

n° 124

CHELIEU INFOS

Novembre 2025

LE MOT DU MAIRE :

Voilà une animation, une fête qui semble avoir trouvé sa place et son rythme de croisière.

Pour la troisième année consécutive, la « Fête au village » a réuni toutes les générations ; des plus jeunes motivés par la kermesse aux plus anciens profitant d'un événement rassembleur pour se retrouver.

Cette année, le « Sou des Ecoles », le « Comité des Fêtes » et l'ACCA (Chasseurs) ont été rejoints par une bande de jeunes nés dans les années 2007, 2008 et 2009 dont la présence et le dynamisme n'ont pu échapper à personne.

Ils se sont rebaptisés les « Conscrits », mot qui parle à nombre de concitoyens. Ils vont

jouer leur partition à leur façon, reprenant une partie des codes tel que la distribution des brioches et apportant leur touche personnelle.

La commune contribue aussi à la réussite de cette fête avec le feu d'artifices qui, cette année n'a pas clos la manifestation puisque, à la satisfaction des organisateurs celle-ci s'est prolongée autour de la buvette dans une excellente ambiance.

Je profite du thème pour inviter chacun d'entre vous à une manifestation qui fêtera son 30^{ème} anniversaire : la cérémonie des Vœux de la Municipalité qui se tiendra samedi 10 janvier à partir de 19 heures à la salle communale.

Max Gauthier

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

Réservation salles communales

Mairie : 04 74 88 24 27

FERMETURE

ANNUELLE

Le secrétariat sera fermé du jeudi 25 décembre au samedi 3 janvier inclus.

CEREMONIE DU

11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera à partir de 11 heures. Rendez-vous est donné sur le parking du cimetière.

Le Comité des Fêtes organise un

THE DANSANT

Samedi 15 novembre

À la salle communale à 14 h 30

Orchestre Lionel BELLUARD

Entrée 12 euros

Buvette-pâtisseries

réservations 06 79 47 66 55 ou 06 67 19 86 89



LA VIE COMMUNALE

L'essentiel du Conseil municipal

Le 13 mai

Subventions : Service de Soins à Domicile : 110 - ADMR : 275 - Don du Sang : 165
Coordination Gériatrique : 110 - Sou des Ecoles : 660 - Familles Rurales : 145
Randonneurs de la Bourbre : 100 - Sancti Martini Isère et Dauphiné : 100

Participation facture d'eau : La commune prendra en charge la surconsommation d'eau des deux locataires au dessus de la mairie suite à une fuite dont ils ne pouvaient avoir connaissance.

Le 1er juillet

Règlement cantine : dans le cadre d'un PAI les enfants peuvent apporter leur repas, seul la part de « surveillance » sera facturée.

Personnel : la demande de titularisation de deux employées a été refusée à la majorité.

Le 2 septembre

Mobilier : La Communauté de Communes s'engage à installer une table de pique nique au droit de la table d'orientation.

VAE : la subvention à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique est étendue à la transformation d'un vélo classique en VAE effectuée par un professionnel.

Frelon asiatique : une convention est signée avec les VDD qui géreront les participations communales de 25% du coût de la destruction d'un nid moyennant une participation forfaitaire de 225 euros pour chaque commune.

Les travaux sur la commune

Terminés :

Ecole : reprise de la façade Est
aménagement de la bibliothèque
Renouvellement du mobilier dans une classe
Cimetière : restructuration
Sécurité : pose de 3 miroirs à des carrefours dangereux
Pose des panneaux de signalisation intra communale
Aire de stationnement et de retournement Montée de Laye
Réfection d'une partie de la route « Montée de Tancin »

A venir

Cimetière : pose d'un columbarium, d'un banc et plantation d'un arbre

SYCLUM

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, SYCLUM propose un atelier d'information sur les couches lavables le samedi 22 novembre après midi dans les locaux SYCLUM à Rochetoirin. Cet atelier sera réalisé par notre partenaire BEB'ECOLO Des Savoies.

Pour toute demande d'inscription merci de contacter nos services via le mail suivant : "reduction-dechets@syclum.fr"

COLIS DU CCAS

À partir de 70 ans

Les colis seront distribués la semaine précédant Noël à toutes les personnes en résidence principale nées en 1955 et avant.

Les personnes nées en 1955 qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales doivent se faire connaître pour bénéficier du colis.

Enfin, toute personne qui ne souhaite pas recevoir le colis doit le faire savoir en mairie au plus tard le mardi 18 novembre

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire auront lieu **samedi 10 janvier 2026** à partir de 19 heures à la salle communale.

C'est un moment convivial où chacun a sa place, les nouveaux arrivants comme les anciens. Un moment d'échange informel avec les membres du conseil et entre tous.



MAIRIE**Ouverture au public**

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

**Réservations salles
communales**

Mairie : 04 74 88 24 27

**BIBLIOTHEQUE
INTERCOMMUNALE**

(Champ de Mars Val de Virieu)

Mardi

15 h 30 - 18 h 00

Mercredi

15 h 30 - 18 h 00

Vendredi

10 h 00 - 12 h 00

15 h 30 - 18 h 00

Samedi

10 h 00 - 12 h 00

DECHETERIE**(Zone d'activité
à Panissage)**

Lundi - Mercredi

13 h 30 - 17 h 30

Samedi

8 h 30 - 12 h 00

13 h 30 - 17 h 30

COLLECTE des ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, toutes les semaines, en alternance ordures ménagères ou papiers et emballages dans la poubelle jaune.

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi.

En cas de difficulté, on peut le signaler à la mairie et surtout s'adresser à **SYCLUM : 04 74 80 10 14**.

**CONCILIATEUR
de JUSTICE**

et

ARCHITECTE CONSEIL

Permanence à la
mairie de Virieu
Prendre RDV au
04 74 88 21 42

INFIRMIERS :

Maison médicale à Virieu 7/7 jours : 04 74 18 08 00

Cabinet infirmier à La Guinguette, Panissage : 04 37 06 39 69

ASSISTANTES MATERNELLES :**Maison des Assistantes Maternelles :**

R. Gonin 06 70 16 20 97 ; C. Mermet 06 52 10 75 08 ; J. Zanetty 06 22 70 74 56

**ASSISTANTES
SOCIALES**

Conseil Départemental
04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

36 46 ou site « ameli.fr »

FRANCE-SERVICES

Sur rendez-vous

La-TOUR-du-PIN

22 Hôtel de Ville
04 74 97 05 79

PONT-de-BEAUVOISIN

ZA de Clermont
(Proche Leclerc)
04 76 32 71 99

Vals du Dauphiné

Lundi et Vendredi :
8 h 30 - 12 h 00

Mardi et Mercredi :
13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 17 h 00

22, rue de l'Hôtel de Ville - CS
90077, 38353 LA TOUR DU PIN
CEDEX
04 74 97 05 79

LA VIE SCOLAIRE

La RENTREE des CLASSES

La rentrée s'est effectuée avec 59 élèves répartis comme suit :

Maternelle : 23

CP- CE1 : 15

CE2- CM1- CM2 : 21

Mme Charlotte Lanfray enseigne en maternelle avec Mme Eléna Nekib.

Mme Anne Chausson enseigne en CP-CE1, elle est directrice.

Mme Anne Pioaton enseigne en CE2-CM1-CM2.

L' **Art sous toutes ses formes** sera le thème guide de l'année scolaire. Ainsi seront abordés **les Arts visuels** (peinture, sculpture ...) au travers de la création et de l'histoire..

Une exposition des œuvres des enfants sera présentée aux parents en

cours d'année.

L'art du spectacle sera axé sur le cirque avec :

Des séances pratiques avec un intervenant

Une restitution du spectacle des enfants en fin d'année

Une sortie pour assister à une présentation du cirque « Imagine ». La découverte du cinéma est aussi au programme avec la participation au projet départemental « Ecole et cinéma ».

Le financement de ces activités est financé par le « Sou des Ecoles ».

La directrice

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les deux mois qui suivent la date anniversaire.

Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille.

Au SOU des ECOLES

L'assemblée générale du Sou des Ecoles s'est tenue le vendredi 04 octobre à la Maison pour Tous en présence de nombreuses familles.

Le bilan de l'année écoulée est très satisfaisant. Les diverses manifestations ont permis d'attribuer un budget de plus de 7 000 euros pour des activités scolaires (dont le séjour à Guédelon) et de financer le transport pour la piscine.

Un nouveau bureau a été constitué.

Présidente : Coline Gauthier

Vice-président : Jérémy Riquelme

Trésorière : Mélanie Ferrand

Trésorière adj : Anaïs Guillaud

Secrétaire : Maud Chaffard

Le bureau compte en outre 13 nouveaux membres actifs.

Un pot a clôturé la réunion.

Les manifestations prévues :

Samedi 22 novembre : Jambon gratin

Samedi 7 mars : concours de belote

Dimanche 23 mai : tartes au sucre

Vendredi 19 juin : kermesse + fête du village

L'AGENDA

Choucroute	9 novembre	Mouv'relais	Chassignieu
Thé dansant	Samedi 15 novembre	Comité des fêtes	Salle communale
Jambon-Gratin	22 novembre	Sou des Ecoles	Maison pour Tous
Téléthon	21 novembre 28 novembre 6 décembre	Concert à Panissage Repas à emporter à Virieu Randonnée Panissage	Val de Virieu

La commune recherche un AGENT

RECENSEUR

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

L'indemnité sera de 1324 euros brut (environ 1050 euros net)

Faire acte de candidature auprès du secrétariat de mairie.

L'ACCA communique

L'association Communale de Chasse Agrée compte 33 adhérents. Elle est présidée par M Amaury Savoy.

Autres membres du bureau : Julien Ritter, Morgane Guétat, David Fauger-Dupuis.

La chasse est ouverte du 14 septembre 2025 au 28 février 2025 de 8 heures à 17 heures.

Le vendredi, la chasse est fermée.

Il est interdit de tirer à moins de 150 mètres de toute habitation.

Lorsque des battues sont organisées, elles sont annoncées sur le panneau d'affichage situé à l'église. Des panneaux sont mis en place sur les lieux



ELECTIONS MUNICIPALES de mars 2026

Plusieurs changements s'imposeront à tous les électeurs et candidats pour les élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains.

Listes des candidats

Elles devront respecter une certaine parité puisque devront figurer en alternance un homme et une femme (ou l'inverse). Elles doivent comporter 13, 15 ou 17 noms comme toutes les communes de la tranche 500-1499 habitants pour 15 élus au conseil municipal (inchangé).

Vote

Pour que le vote soit valable, chaque enveloppe déposée dans l'urne ne devra contenir qu'un seul bulletin sur lequel AUCUNE modification ne sera permise.

Si un ou plusieurs noms sont rayés, d'autres ajoutés le bulletin sera NUL.



Dépouillement

Lors du dépouillement il sera vérifié que chaque enveloppe ne comporte qu'un bulletin exempt de toute modification, de tout signe distinctif.

Il sera fait le compte des bulletins liste par liste.

Résultats

S'il n'y a qu'une seule liste, chaque candidat est élu et tous sont dotés du même nombre de voix.

S'il y a deux listes, nécessairement l'une d'elle aura dépassé les 50 % et il n'y aura pas de second tour. les sièges sont répartis **à la proportionnelle**.

S'il y a plus de 2 listes, deux cas :

- une liste atteint la barre des 50 % et il n'y aura pas de second tour
- aucune liste n'atteint les 50% et il y a un second tour.

Répartition des sièges

La liste arrivée en tête obtient la majorité des sièges c'est-à-dire que les 8 premiers figurant sur la liste sont élus.

Pour les 7 sièges qui restent, c'est une proportionnelle qui s'instaure. Admettons que la liste arrivée en tête ait obtenu 70 % des voix elle obtient 70 % des 7 sièges encore en jeu c'est-à-dire 5 nouveaux sièges. Elle a au total 13 élus, les 13 premiers de la liste.

Les sièges qui restent reviennent à la ou les autres listes candidates.



Notre association, votre quotidien depuis plus de 60 ans !
 Familles Rurales-Vallée de la Bourbre accompagne les familles
 dans leur quotidien : adhésion annuelle : 27€/famille + coût
 éventuel de l'activité

☐ Soirées Jeux

Vendredi des semaines
 impaires – 20h30 – Accueil de
 loisirs, Val de Virieu
 Ados & adultes

☐ Club de l'Amitié

Mercredi 14h–17h – Virieu
 (salle Camille Terrasse)
 Adultes & seniors – ☐ 25€ /an.

☐ Les P'tites Sauterelles

Jeudi de 9h à 12h – Blandin
 Pour les enfants de 0 à 4 ans
 avec leurs parents ou
 assistantes maternelles

☐ Multisports Enfants

Mercredi 9h-9h45 et 10h-
 10h45 – Virieu (salle du peuple)
 4 à 13 ans – ☐ 190€ / an.

☐ Couture (à valider)

Vendredi 9h à 12h – Chélieu –

☐ Atelier peinture & dessin

Mercredi 14h–16h adultes -
 16h30 à 17h30 à partir de 6 ans
 – Panissage

Enfants :

☐ 210€ / an (soit 70€/trimestre).

Adultes :

☐ 390€ / an (soit 130€ /

☐ Danse urbaine

Mardi :17h–18h (6-11 ans) /
 18h–19h30 (12-16 ans) – Virieu
 190 € /an.

☐ Gym douce Adultes

Mardi 9h–10h – Virieu (salle du
 peuple) –
 210€/an (soit 70€/trimestre).

☐ Renforcement musculaire Adultes

Mardi 10h–11h – Virieu (salle
 du peuple) –
 210€/an (soit 70€/trimestre)

☐ Tricot & crochet

Mercredi des semaines paires,
 14h30–17h – Virieu (salle
 Barbenière) ☐ 25€ /an

☐ Généalogie

3e jeudi du mois, 14h–17h –
 Panissage
 ☐ 18€ à L'ordre du centre de
 généalogie du Dauphiné.

☐ Piano

Mercredi 14h–19h – Panissage
 Enfants et adultes – ☐

TELETHON

Trois temps importants pour
 le Téléthon 2025.

Vendredi 21 novembre :

Concert à l' église de Panis-
 sage à 20 heures avec les
 chorales « Lempsochoeur »
 et « Les Galopins ».
 Entrée 10 euros

Samedi 29 novembre

Plat à emporter : sauté de
 volaille-coquillettes, fro-
 mage -dessert.

A retirer entre 10 heures et
 midi à la salle du Peuple à
 Virieu.

Réservation possible au 06
 72 81 19 66

Samedi 6 décembre :

Randonnée pédestre à 13 h
 30. Départ de la salle des
 fêtes à Panissage.

Participation minimum 7
 euros

ETAT CIVIL

Naissances

Enora Bourjal le 7 janvier

E. C le 27 mars

A. B. le 26 mai

Emilie Auffret le 6 juin

Jean Guillaud-Saumur le 22
 septembre

Armand Guillaud-Saumur le
 22 septembre

Décès

Yolande Gentil le 15 février

Christian Clermont le 3
 septembre

Mariage

Eugénie Mabrut et Nicolas
 Lachot le 7 juin

☐ 06 41 30 51 03

☐ afr-bourbre@orange.fr

com.afr.valleedelabourbre@gmail.com